



**ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE / MARDI 10 NOVEMBRE 2015,
16H30**

Gare Besançon Franche-Comté TGV

Procès-Verbal

Assistaient à l'Assemblée Générale :

- Mme DUFAY, Présidente de l'Association, Présidente du Conseil Régional de Franche-Comté
- M. LESLIE, Secrétaire Général de l'Association
- Mme FRANCK, Assistante de l'Association

Conseil Régional de Franche-Comté

- M. HILAND, Direction des Transports

Mulhouse Alsace Agglomération

- M. CHAUVY, Directeur des grandes infrastructures de transport

Mandats reçus :

Conseil Régional d'Alsace

- M. RICHERT, Président

Conseil Départemental de la Haute-Saône

- M. KRATTINGER, Président

Eurométropole de Strasbourg

- M. RIES, 1^{er} Vice-Président, Maire de Strasbourg

Mulhouse Alsace Agglomération

- M. TRIMAILLE, Assesseeur communautaire

Pays de Montbéliard Agglomération

- M. NIGGLI, Vice-Président

Grand Besançon

- M. FOUSSERET, Président, Maire de Besançon

Ville de Chenôve

- M. FALCONET, Maire

Ville de Lons-le-Saunier

- M. PELISSARD, Député-Maire

CCI de Région Alsace

- M. STIRNWEISS, Président

CCI Sud Alsace Mulhouse

- M. LAVIELLE, Président

Canton de Bâle-Ville

- M. WESSELS, Ministre des Travaux Publics et des Transports

Canton de Soleure

- M. DÜNBIER, Abteilungsleiter Öffentlicher Verkehr

République et Canton du Jura

- M. RECEVEUR, Ministre de l'Environnement et de l'Équipement

République et Canton de Neuchâtel

- M. WÄLTI, Service des Transports

Canton de Vaud

- Mme GORRITE, Conseillère d'Etat, Chef du Département des Infrastructures

Land de Bade-Wurtemberg

- M. KRETSCHMANN, Ministär-Präsident

Ville de Fribourg-en-Brisgau

- M. SALOMON, Maire

Excusés :

Conseil Régional de Bourgogne (M. PATRIAT), Conseil Départemental du Bas-Rhin (M. BIERRY), Conseil Départemental du Haut-Rhin (M. STRAUMANN), Conseil Départemental du Territoire de Belfort (M. BOUQUET), Conseil Départemental du Doubs (Mme BOUQUIN), Conseil Départemental de Saône-et-Loire (M. ACCARY), Conseil Départemental du Jura (M. PERNOT), Conseil Départemental de l'Ain (M. ABAD), Ville de Blotzheim (M. MEYER), Communauté de l'Agglomération Belfortaine (M. MESLOT), Grand Chalon (M. MARTIN), Métropole de Lyon (M. COLLOMB), Canton de Berne (Mme EGGER-JENZER), République et Canton de Genève (M. BARTHASSAT), Ville de Lausanne (M. BRELAZ), Ville de Delémont (M. CHAPPUIS), Conseil Régional de Languedoc-Roussillon (M. ALARY), Ville de Colmar (M. MEYER), Ville d'Altkirch (M. REITZER), Ville de Montbéliard (Mme BIGUINET), Ville de Longvic (M. ALMEIDA), Ville de Chalon-sur-Saône (M. PLATRET), Ville de Montpellier (M. SAUREL), Ville de Marseille (M. GAUDIN), Ville de Porrentruy (M. FUEG), MM CHEVENEMENT, GROSSKOST, TROENDLE, ZUMKELLER

Le quorum étant atteint par mandat conformément aux statuts de l'Association, Mme la Présidente Marie-Guite DUFAY ouvre la séance en rappelant l'ordre du jour :

- Adoption du nouveau barème de cotisations pour 2016

Madame la Présidente Marie-Guite DUFAY demande à Monsieur LESLIE de présenter la proposition de nouveau barème de cotisations pour 2016. Monsieur LESLIE rappelle les raisons pourquoi le barème de cotisations doit évoluer et explique la démarche de concertation entreprise avec les adhérents depuis l'assemblée générale du 13 avril 2015. Madame la Présidente Marie-Guite DUFAY évoque le cas du Département de l'Ain qui nécessitera un traitement spécifique et demande à Monsieur LESLIE de prendre contact avec celui-ci afin de trouver un accord sur le montant de sa cotisation.

Les mandats reçus donnant pouvoir à la Présidente de l'Association Trans Europe TGV Rhin-Rhône-Méditerranée d'approuver au nom des mandataires le nouveau barème de cotisations, celui-ci est adopté à l'unanimité.

Questions diverses

Madame la Présidente Marie-Guite DUFAY demande à M. LESLIE de préciser le calendrier des études d'optimisation de la 2^e phase de la branche Est de la LGV Rhin-Rhône. M. LESLIE indique que la convention de financement est en cours de signature par les partenaires, et que la subvention de la Commission européenne est confirmée. Les études devront être lancées dès la signature de la convention de financement et se dérouleront sur une durée de 10 mois.

Madame la Présidente Marie-Guite DUFAY affirme les orientations stratégiques de l'Association qui doivent se focaliser sur la préparation de la revoyure des priorités du rapport Mobilité 21 à l'horizon 2017.

L'ordre du jour étant épuisé et plus personne ne demandant la parole, la séance est levée à 16h50. En conséquence, de tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal signé par Madame la Présidente de l'Association, Mme Marie-Guite DUFAY, et Monsieur le Secrétaire Général de l'Association, M. Paul LESLIE en tant que secrétaire de séance.

.....

La Présidente



Marie-Guite DUFAY

Le Secrétaire Général



Paul LESLIE